

AVIS AU PUBLIC

Dans le cadre des mesures d'endigement de la propagation du Covid-19 (coronavirus) sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg, le collège des bourgmestre et échevins tient à informer tous les habitants, particuliers, entreprises, clubs et associations que conformément aux recommandations du Gouvernement, toutes les structures communales suivantes resteront fermées jusqu'à avis contraire :

- écoles
- halls sportifs
- maisons relais
- crèches
- centres culturels
- piscine
- centre sénior
- mairie

L'Administration communale tient à préciser **que toutes les manifestations programmées dans les infrastructures préindiquées sont annulées.**

L'Administration Communale de Mondercange (mairie) restera accessible au public. A ces fins un service continu sera assuré moyennant **prise de rendez-vous obligatoire** auprès du service communal concerné.

Toute nouvelle information sera diffusée via nos réseaux de communication usuels :

- Site internet de la Commune de Mondercange : www.mondercange.lu ;
- Page Facebook de la Commune de Mondercange ;
- Par sms2citizen.

Pour toutes informations liées directement au Covid-19 nous vous prions de vous rendre sur le site du Ministère de la Santé :

<https://msan.gouvernement.lu/fr/dossiers/2020/corona-virus.html>

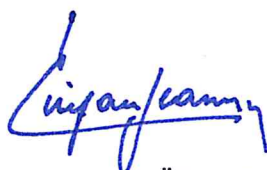
ou de contacter par téléphone les services d'informations du Ministère sous le numéro téléphonique :

8002 8080

En cas d'urgence veuillez composer le : **112**

Pour votre parfaite information veuillez encore trouver ci-joint les mesures prises par **le Gouvernement en Conseil extraordinaire en date du 12 mars 2020.**

Nous vous remercions de votre collaboration dans l'intérêt de notre collectivité.



Jeannot FÜRPASS
Bourgmestre



Serge GASPAR
Échevin



Claude CLEMES
Échevin